



RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

Ministère de l'Economie et des Finances

# EXPÉRIENCE PILOTE BUDGET-PROGRAMME

## Table des matières

Introduction .....	2
<b>TITRE 25 : Ministère de l'Éducation et de la Réforme du Système d'Enseignement.....</b>	<b>4</b>
1. Présentation Générale du Ministère.....	4
2. Articulation de la stratégie départementale avec la SCAPP et les ODD .....	4
3. Architecture Programmatique .....	5
3.1. Programme Support.....	5
3.2. Promotion de l'Enseignement de Base.....	6
3.3. Promotion de l'Enseignement Secondaire .....	9
3.4. Programme Appui aux Réformes .....	11
<b>TITRE 53: Ministère de la Santé.....</b>	<b>13</b>
1. Présentation Générale du Ministère.....	13
2. Articulation de la stratégie départementale avec la SCAPP et les ODD .....	13
3. Architecture Programmatique .....	13
3.1. Programme Support.....	13
3.2. Programme de Santé de Base et Préventive : .....	15
3.3. Programme de Soins de Référence et Soins Spécialisés : .....	16
3.4. Programme de Solidarité et Accès aux Soins :.....	17
<b>TITRE 77 : Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille.....</b>	<b>19</b>
1. Présentation Générale Ministère .....	19
2. Articulation de la stratégie départementale avec la SCAPP .....	19
3. Architecture Programmatique .....	19
3.1. Programme Support.....	19
3.2. Programme : Développement et Protection de l'Enfance .....	21
3.3. Programme Promotion Féminine, Genre et Bien-être Familial.....	22
3.4. Programme Protection Sociale et Assistance aux Personnes Handicapées .....	23
<b>TITRE 67 : Ministère Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances Chargé du Budget .....</b>	<b>25</b>
1. Présentation Générale du Ministère.....	25
2. Articulation de la stratégie départementale avec la SCAPP .....	25
3. Architecture Programmatique .....	26
3.1. Programme Support.....	26
3.2 Programme : Budget .....	27
3.3 Trésor et Comptabilité Publique .....	29
3.4. Fiscalité .....	30
3.5. Douanes: .....	32

## Introduction

La Mauritanie s'est engagée dans une réforme des finances publiques qui rentre parfaitement dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Président de la République. Cette réforme est également citée dans la déclaration de politique générale présentée par le Premier Ministre devant l'Assemblée Nationale, qui considère le renforcement de la gouvernance, dont les réformes des finances publiques constituent l'un des vecteurs déterminants, l'un des axes majeurs du programme gouvernemental.

Cette réforme des finances publiques s'est concrétisée, entre autres, par l'adoption de la loi organique relative aux lois de finances N°2018-039 (LOLF) qui exige un passage du budget de moyens au budget-programmes.

Le passage d'une gestion budgétaire classique vers une gestion axée sur la performance permet d'assurer les objectifs suivants :

- Accroître la performance en orientant le budget vers les résultats ;
- Octroyer plus de liberté et de responsabilité aux gestionnaires budgétaires ;
- Alléger et simplifier les procédures de la dépense publique ;
- Donner plus de clarté aux choix stratégiques en renforçant la programmation budgétaire pluriannuelle ;
- Renforcer la déconcentration budgétaire pour favoriser une gestion de proximité répondant aux attentes des citoyens ;
- Maintenir la stabilité macro-économique ;
- Renforcer le dialogue permanent entre le gouvernement et les représentants du peuple ;
- Assurer l'ancrage de l'approche participative et promouvoir la transparence.

Dans le cadre de la mise en œuvre progressive de cette réforme, la circulaire n° 00003 du 17 mai 2024, relative au déploiement de la LOLF prévoit de tester les principales composantes de la gestion axée sur la performance dès l'année 2025 pour quatre Ministères pilotes.

Il s'agit de :

- Ministère des Finances<sup>1</sup> ;
- Ministère de la Santé ;
- Ministère de l'Education Nationale et de la Réforme du Système Educatif ;

---

<sup>1</sup> Ministère délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances chargé du Budget

- Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille.

L'activité de chaque titre budgétaire est scindée en plusieurs programmes. Conformément à l'article 30 de la LOLF, Un programme est un ensemble cohérent d'actions représentatif d'une politique publique définie dans une perspective de moyen terme et relevant d'un même ministère ou d'une même institution. Il peut regrouper, tout ou partie des crédits d'une direction, d'un service, d'un ensemble de directions ou de services d'un même ministère.

Il peut être institué des programmes dit de support qui supportent certaines charges transversales pour la réalisation de plusieurs programmes.

Aux programmes sont associés des objectifs, arrêtés en fonction de finalités d'intérêt général, des résultats attendus mesurés à travers des indicateurs et présentés dans le projet annuel de performance élaboré par le ministère ou l'institution concerné.

Les programmes sont décrits dans un document annexé aux lois de finances. Ils sont placés sous l'autorité de responsables nommés conformément à la réglementation en vigueur.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la LOLF, Le Secrétaire Général du ministère assure une mission générale de coordination des programmes du ministère. Il est ainsi chargé de coordonner les activités des différents programmes et de s'assurer de l'efficacité de la coopération des responsables administratifs et responsables de programme.

Ce rapport, de nature pédagogique, présente l'exercice de simulation du Budget-Programmes des départements retenus dans la circulaire précitée

## TITRE 25 : Ministère de l'Éducation et de la Réforme du Système d'Enseignement

### 1. Présentation Générale du Ministère

Le Ministère de l'Éducation et de la Réforme du Système d'Enseignement (MERSE) a pour mission de concevoir et d'implémenter la politique générale d'éducation de la Mauritanie. En application du décret n°078-2021, le ministère est responsable :

- De la réforme pour une école républicaine favorisant la cohésion sociale et l'unité nationale.
- Du développement d'un système éducatif de qualité, équitable et inclusif.
- De l'élaboration des curriculums, des critères d'évaluation, et des conditions d'accès aux établissements scolaires.
- De la coordination avec d'autres départements pour des politiques éducatives harmonisées, incluant la santé scolaire et la formation professionnelle.

En outre, le ministère représente la Mauritanie au sein des instances internationales spécialisées dans l'éducation, ce qui renforce son engagement à respecter les normes et engagements mondiaux.

### 2. Articulation de la stratégie départementale avec la SCAPP et les ODD

Le MERSE s'inscrit dans le cadre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP 2016-2030) qui vise à :

- Renforcer le capital humain : Développer les compétences des jeunes en augmentant l'accès et la qualité de l'éducation.
- Réduire les inégalités : Assurer une éducation équitable pour les groupes vulnérables et les régions défavorisées.
- Répondre aux besoins du marché du travail : Promouvoir l'éducation en lien avec les compétences demandées, y compris les formations en technologies modernes.

Le MERSE œuvre également pour l'atteinte de l'ODD 4 : « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Cette vision intègre le Programme National de Développement du Secteur de l'Éducation (PNDSE III), un pilier fondamental dans la stratégie éducative du pays.

### 3. Architecture Programmatique

Le MERSE est structuré en quatre programmes majeurs subdivisés comme suit :

#### 3.1. Programme Support

##### - **Descriptif:**

Le programme Support regroupe les charges transversales pour la réalisation de plusieurs programmes.

Il comprend un ensemble de fonctions et d'activités liées à l'administration, qui sont principalement le pilotage, la gouvernance, la gestion des ressources humaines, la logistique, les affaires financières et juridiques ainsi que les achats publics et la communication.

##### - **Lien avec la stratégie nationale**

Le programme support est étroitement lié au ""Programme 05 Administration et gestion"" du PNDSEIII qui vise à améliorer l'efficacité et la transparence du système éducatif mauritanien.

Il s'agira de :

- Mettre en œuvre la réforme éducative ;
- Restructurer et redynamiser la Gestion des Ressources Humaines ;
- Mettre en place d'une gestion stratégique des effectifs pour améliorer les compétences des enseignants en exercice ;
- Introduire des TIC dans les méthodes d'enseignement ;
- Améliorer la gouvernance des écoles privées ;
- Instaurer une culture d'évaluation et de redevabilité ;
- Améliorer la gestion administrative et financière.

##### - **Objectifs**

Le programme support a pour objectif stratégique d'améliorer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, le Pilotage, la coordination, le contrôle, l'inspection, l'évaluation, l'animation et la supervision des activités du département.

##### - **Réalisation et Prévisions des coûts du programme**

Présentation des crédits du programme par nature économique de dépense pour la période allant du 2021 -2027

libellé partie	2021	2022	2023	LFR2024	2025 CE	2025 CP	2026 CE	2026 CP	2027 CE	2027 CP
Traitements et salaire	1 655,46	766,78	274,26	627,83		591,05		605,69		638,95
Biens et services	362,53	303,14	329,83	453,36		516,37		514,16		507,02
Subventions et transferts	132,87	3,32	2,35	9,34		6,33		5,11		5,06
Investissement	106,12	17,61	-	-		120,00		92,31		92,31

### - Réalisation et Prévisions des coûts des actions

Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense pour l'exécution 2023 et les prévisions de 2025

Action		Dépenses de Personnel	Biens et services	Transferts Courants	Investissements
CA		2025	2025	2025	2025
11	Pilotage Coordination	249,01	146,94	-	-
12	Gestion Administrative	5,21	95,44	3,33	10,00
13	Inclusion et lutte contre les IST	-	0,42	-	-
14	Appui à l'enseignement	-	150,58	3,00	-
15	Certification des apprentissages	336,84	96,99	-	-
16	Promotion du mérite	-	26,00	-	-
17	Equipeement et fournitures de classes	-	-	-	110,00

### - Effectif total du programme

Support	Effectif 2024	% du total du ministère
	3145	11%

## 3.2. Promotion de l'Enseignement de Base

### - Descriptif:

L'éducation de base est d'une durée de 9 ans et s'adresse aux enfants âgés de 6 à 15 ans, elle est obligatoire et regroupe l'enseignement primaire (6 ans) et l'enseignement collégial (3 ans). La fin de la scolarité dans l'enseignement primaire est sanctionnée par le certificat d'études primaires (CEP) et par le brevet de l'enseignement de base à la fin du collégial.

L'accès à l'éducation de base obligatoire est de la responsabilité de l'Etat, de la famille et de toute personne assurant la tutelle et la protection de l'enfant.

## - Lien avec la stratégie nationale

Le programme éducation de base est étroitement lié au :

**Programme 02** : Enseignement primaire du PNDSE III qui, de façon générale, vise à ce que « Tous les enfants bénéficient d'un cycle primaire complet, gratuit et d'une qualité renforcée ». De façon spécifique, il s'agira de :

- Renforcer et restructurer l'offre en vue d'élargir la capacité d'accueil ;
- Réduire les disparités de scolarisation ;
- Promouvoir l'alimentation en milieu scolaire ;
- Promouvoir la santé scolaire ;
- Scolariser les enfants à besoins particuliers ;
- Appuyer les écoles des ZEP
- Renforcer la qualité de la formation initiale et continue des enseignants ;
- Mettre en œuvre de la loi d'orientation ;
- Améliorer la qualité et la distribution des supports et outils pédagogiques et mettre en place un dispositif d'animation pédagogique ;
- Rénover les méthodes d'apprentissage par l'introduction des leçons scriptées ;
- Assurer de bonnes conditions sanitaires et d'hygiène en milieu scolaire ;
- Développer l'esprit de citoyenneté et promouvoir les activités culturelles, sportives ;
- Renforcer la gouvernance des écoles.

✓ **Programme 03** : Enseignement collégial du PNDSE III qui, de façon générale, vise à ce que « En 2030, 80% des jeunes de la sixième année du primaire poursuivent des études au niveau collégial ». De façon spécifique, il s'agira de :

- Développer les infrastructures scolaires ;
- Renforcer le dispositif d'orientation scolaire ;
- Développer la scolarisation des filles ;
- Promouvoir l'éducation environnementale ;
- Développer la formation continue ;
- Rénover les Programmes d'enseignement, les outils et les supports pédagogiques et didactiques
- Promouvoir et développer l'enseignement des sciences et les TIC
- Améliorer l'environnement socio-pédagogique, culturel et sportif dans les collèges ;
- Promouvoir l'excellence et la démarche qualité dans les établissements ;
- Rapprocher les structures d'inspection des établissements et favoriser un encadrement de proximité ;
- Renforcer le pilotage du réseau des collèges ;

- Renforcer la gestion participative des établissements au niveau local.

## - Objectifs

Le programme éducation de base a pour objectif stratégique d'assurer, à tous les enfants en âge scolaire, un enseignement ayant pour vocation de leur faire acquérir les savoirs et compétences de base permettant la poursuite des études, l'accès à la formation technique et professionnelle, ou l'intégration dans la vie socioéconomique.

## - Réalisation et Prévisions des coûts du programme

Présentation des crédits du programme par nature économique de dépense pour la période allant du 2021-2027

Libellé partie	2021	2022	2023	LFR2024	2025 CE	2025 CP	2026 CE	2026 CP	2027 CE	2027 CP
Traitements et salaires	4 133,0	5 245,10	5 424,	6 394		6 020		6 169		6 508,18
Biens et services	150,33	189,61	166,52	189,01		251,47		250,39		246,91
Subventions et transferts	45,89	42,40	37,40	54,96		55,85		45,13		44,68
Investissement	22,71	10,07	17,10	-		13,40		10,31		10,31

## - Réalisation et Prévisions des coûts des actions

Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense pour l'exécution 2023 et les prévisions de 2025

Action		Dépenses de Personnel	Biens et services	Transferts Courants	Investissements
CA		2025	2025	2025	2025
21	Ecoles	5 181,27	95,94	51,35	5,40
22	Collège	575,70	-	-	-
23	Gestion des établissements	263,31	-	-	-
24	Promotion de l'école républicaine	-	100,00	-	-
25	Sensibilisation Communication	-	4,68	4,50	-
26	Amélioration de l'environnement scolaire	-	50,85	-	8,00

- **Effectif total du programme**

Promotion de l'Enseignement de Base	Effectif 2024	% du total du ministère
	20 332	70%

### 3.3. Promotion de l'Enseignement Secondaire

- **Descriptif:**

L'éducation secondaire est d'une durée de trois (3) ans et est dispensée dans des lycées. Elle est composée d'une année de tronc commun et de deux années de spécialisation organisées en deux voies : (i) la voie générale (comprenant deux pôles : un pôle humanité et un pôle sciences et techniques) et (ii) la voie technique et professionnelle (régit dans le cadre du dispositif de la formation technique et professionnelle).

- **Lien avec la stratégie nationale**

"Le programme promotion de l'enseignement secondaire est étroitement lié Programme 04 Enseignement secondaire du PNDSE III qui, de façon générale, vise à ce qu'en 2030, 37% de la génération achève le lycée. De façon spécifique, il s'agira de :

- Faire en sorte qu'en 2030, 37% de la génération achève le lycée ;
- Développer la scolarisation des filles ;
- Développer la formation continue ;
- Améliorer l'environnement socio-pédagogique, culturel et sportif dans les collèges ;
- Promouvoir l'excellence et la démarche qualité dans les établissements ;
- Rapprocher les structures d'inspection des établissements et favoriser un encadrement de proximité ;

Renforcer la gestion participative des établissements au niveau local."

- **Objectifs**

"Le programme promotion de l'enseignement secondaire pour missions, outre la poursuite des objectifs généraux de l'éducation de base :

- De consolider et d'approfondir les savoirs, savoirs- faire et savoirs – être acquis dans les cursus précédents ;

- De développer les capacités d'analyse, de synthèse, de raisonnement, de sens critique, de communication et de sens de l'autonomie ;
- De développer les méthodes et outils de travail individuel et en équipe ;
- D'ouvrir diverses voies de spécialisations dans les différentes séries et filières selon les aptitudes et les choix des élèves ;

De préparer les élèves au parcours académique supérieur, à la formation technique et professionnelle ou à l'insertion dans la vie active."

### - Réalisation et Prévisions des coûts du programme

Présentation des crédits du programme par nature économique de dépense pour la période allant du 2021-2027

Libellé partie	2021	2022	2023	LFR2024	2025 CE	2025 CP	2026 CE	2026 CP	2027 CE	2027 CP
Traitements et salaires	-	-	1 086,4	1 757,9		1 654,9		1 695,9		1 789,0
Biens et services	71,8	59,3	61,5	57,6		67,6		67,3		66,3
Subventions et transferts	13,0	14,7	14,8	16,0		20,0		16,2		16,0
Investissement	-	-	-	-		-		-		-

### - Réalisation et Prévisions des coûts des actions

Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense pour l'exécution 2023 et les prévisions de 2025

CA	Action	Dépenses de Personnel	Biens et services	Transferts Courants	Investissements
		2025	2025	2025	2025
31	Lycée	1 369,1	0,8	-	-
32	Gestion des lycées	285,8	54,7	-	-
33	Encadrement et suivi pédagogique	-	12,0	-	-
34	Aides sociales	-	-	20,0	-
35	Equipements pédagogiques	-	-	-	-
36	Animations socio-éducatives	-	0,1	-	-

## - Effectif total du programme

Promotion de l'Enseignement Secondaire	Effectif 2024	% du total du ministère
	5 309	18%

### 3.4. Programme Appui aux Réformes

#### - Descriptif:

Le programme "Appui aux reformes" accompagne la mise en œuvre d'une réforme consensuelle visant à instaurer une école républicaine de cohésion qui renforce l'unité nationale et garantit une éducation de qualité inclusive et équitable.

#### - Lien avec la stratégie nationale

Le programme "Appui aux reformes" est étroitement lié aux quatre programmes prioritaires du PNDSE III relevant du ministère à savoir : "Programme 02 : Enseignement primaire" et "Programme 03 : Enseignement collégial", "Programme 04 Enseignement secondaire" et "Programme 05 Administration et gestion". Ce programme accompagne toutes les actions structurelles et stratégiques pour moderniser l'éducation et atteindre les objectifs spécifiques du PNDSE III.

#### - Objectifs

Le programme "Appui aux reformes" vise à apporter un appui aux différentes structures dans la conduite des changements structurels et stratégiques pour une mise en œuvre concrète des objectifs du PNDSE III en termes de réforme du système éducatif.

Il s'agira de soutenir la mise en œuvre des réformes par :

- La mobilisation des ressources financières ;
- Le développement des capacités professionnelles des ressources humaines ;
- L'introduction des méthodes innovantes en vue d'améliorer l'environnement d'apprentissage ;
- La mobilisation d'expertise technique ;
- La communication et la sensibilisation sur les bénéfices attendus des réformes ;
- L'implication des communautés ;
- Le développement des systèmes de suivi évaluation pour disposer de données fiables en vue de mesurer l'impact des reformes et d'ajuster les stratégies si nécessaires.

## - Réalisation et Prévisions des coûts du programme

Présentation des crédits du programme par nature économique de dépense pour la période allant du 2021-2027

Libellé partie	2021	2022	2023	LFR2024	2025 CE	2025 CP	2026 CE	2026 CP	2027 CE	2027 CP
Traitements et salaires	18,25	18,22	20,63	105,16		99,00		101,45		107,02
Biens et services	72,33	12,03	10,67	12,77		13,92		13,86		13,67
Subventions et transferts	5,99	5,70	6,00	11,98		16,50		13,33		13,20
Investissement	52,67	86,11	88,41	-		146,60		112,77		112,77

## - Réalisation et Prévisions des coûts des actions

Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense pour l'exécution 2023 et les prévisions de 2025.

Action		Dépenses de Personnel	Biens et services	Transferts Courants	Investissements
CA		2025	2025	2025	2025
41	Mise en œuvre de la réforme	-	0,26	-	-
42	Promotion de la Qualité	77,00	-	8,50	90,00
43	Systemes d'information	-	0,19	-	-
44	Réforme de la chaine du manuel	-	-	-	-
45	Evaluation et promotion de l'excellence	-	-	-	-

## - Effectif total du programme

Programme Appui aux Réformes	Effectif 2024	% du total du ministère
	396	1%

## TITRE 53: Ministère de la Santé

### 1. Présentation Générale du Ministère

Le Ministère de la Santé en Mauritanie est responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre, et du suivi des politiques de santé publique. Il assure la conception des politiques de soins, de prévention, d'hygiène, et de formation. Le ministère gère également la législation relative aux professions médicales et la régulation pharmaceutique. Ses missions visent à garantir une meilleure allocation des ressources pour des soins curatifs et préventifs.

### 2. Articulation de la stratégie départementale avec la SCAPP et les ODD

Aligné sur la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) et l'Objectif de Développement Durable n°3, le ministère aspire à :

- Renforcer la gouvernance : Gestion axée sur les résultats, participation accrue des acteurs du système de santé, et financement soutenu.
- Améliorer la santé maternelle et infantile : Promotion de la nutrition, de la santé reproductive, et des services de vaccination.
- Contrôler les maladies : Prise en charge des maladies transmissibles et non transmissibles, ainsi que des épidémies.
- Renforcer le système de santé : Objectif de couverture santé universelle en augmentant le financement.

### 3. Architecture Programmatique

Le MS est structuré en cinq programmes majeurs subdivisés comme suit :

#### 3.1. Programme Support

##### - Descriptif:

Le programme Support regroupe les charges transversales pour la réalisation de plusieurs programmes.

Il comprend un ensemble de fonctions et d'activités liées à l'administration, qui sont principalement le pilotage, la gouvernance, la gestion des ressources humaines, la logistique, les affaires financières et juridiques ainsi que les achats publics et la communication

#### Lien avec la stratégie du département

AXE 4 du PNDS: Renforcement des piliers du système de Santé pour atteindre une Couverture santé Universelle

## - Objectifs

L'objectif principal du programme est d'assurer une gouvernance efficace du secteur de la santé, favorisant l'accès équitable aux services de santé pour toutes les couches de la population, tout en améliorant la qualité des soins et des services offerts.

## - Réalisation et Prévisions des coûts du programme

Présentation des crédits du programme par nature économique de dépense pour la période allant du 2021-2027

Libellé partie	2021	2022	2023	LFR 2024	2025 CE	2025 CP	2026 CE	2026 CP	2027 CE	2027 CP
Traitements et salaire	1 646,78	1 294,16	140,77	537,43		455,30		466,57		492,20
Biens et services	395,44	248,77	343,70	260,80		231,12		230,13		226,93
Subventions et transferts	210,07	133,95	148,93	170,18		244,93		197,94		195,98
Investissement	130,12	74,20	52,39	-		162,87		161,22		184,25

## - Prévisions des coûts des actions

Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense pour les prévisions de 2025

Action		Dépenses de Personnel	Biens et services	Transferts Courants	Investissements
CA		2025	2025	2025	2025
11	Pilotage Coordination	70,3	5,57	220,98	-
12	Régulations	-	-	-	-
13	Gestion Administrative	-	10,29	-	-
14	Appui au secteur	-	-	-	-
15	Contrôle qualité et audit	-	-	-	-

## - Effectif total du programme

Support	Effectif 2024	% du total du ministère
	1086	11%

### 3.2. Programme de Santé de Base et Préventive :

#### - Descriptif:

Le Programme Santé de Base et Préventive vise à améliorer l'accès aux soins de santé essentiels et à promouvoir des pratiques de prévention au sein des communautés. Ce programme se concentre sur les soins primaires, la vaccination, la sensibilisation à la santé et les initiatives de prévention des maladies. Il a pour objectif de renforcer la capacité des systèmes de santé locaux à fournir des services accessibles et de qualité pour améliorer durablement l'état de santé des populations par l'approche de santé primaire qui fournit un accès équitable à des services promotionnels, préventifs, curatifs, palliatifs et de réadaptation de qualité auxquels participent de manière responsable tous les secteurs et acteurs, en particulier les usagers et les communautés habilitées

#### - Lien avec la stratégie du département

Axes 1, 2 et 3 du plan national de développement sanitaire

#### - Objectifs

- Accélération de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile--juvénile
- Renforcement de la lutte contre la maladie et Sécurité sanitaire,
- Préparation et réponse aux situations d'urgences de santé publique"

#### - Réalisation et Prévisions des coûts du programme

Présentation des crédits du programme par nature économique de dépense pour la période allant du 2021-2027

Libellé partie	2021	2022	2023	LFR2024	2025 5 CE*	2025 CP	2026 6 CE	2026 CP	2027 7 CE	2027 CP
Traitements et salaire	231,43	1 225,64	2 452,44	2 173,23		2 161,00		2 214,50		2 336,14
Biens et services	68,40	314,90	194,68	220,03		212,11		211,20		208,27
Subventions et transferts	309,24	412,50	19,66	18,76		18,76		15,16		15,01
Investissement	417,11	502,94	46,87	-		115,45		114,29		130,61

#### - Prévisions des coûts des actions

Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense pour les prévisions de 2025

Action		Dépenses de Personnel	Biens et services	Transferts Courants	Investissements
CA		2025	2025	2025	2025
21	Prevention et prise en charge	1 204,81	188,57	-	-
22	Santé maternelle, infantile et des adolescents	29,51	3,90	-	-
23	Urgences de santé et épidémies	923,31	17,17	-	-
24	Formation - Recherches	3,37	-	18,76	25,00
25	Education pour la sante	-	1,47	-	90,45

- **Effectif total du programme**

Programme de Santé de Base et Préventive	Effectif 2024	% du total du ministère
	6973	74%

### 3.3. Programme de Soins de Référence et Soins Spécialisés :

- **Descriptif:**

Le Programme Soins de Référence et Soins Spécialisés vise à garantir l'accès à des soins médicaux avancés et spécialisés pour les populations, en renforçant les capacités des établissements de santé de niveau supérieur.

Ce programme cible les maladies complexes et les cas nécessitant des compétences et des technologies médicales avancées, tout en favorisant une approche intégrée de la santé.

#### Objectifs

- L'objectif principal du programme est de garantir un accès équitable et efficace aux soins spécialisés et de référence, tout en améliorant la qualité des soins dispensés dans les établissements

- **Réalisation et Prévisions des coûts du programme**

Présentation des crédits du programme par nature économique de dépense pour la période allant du 2021-2027

Libellé partie	2021	2022	2023	LFR2024	2025CE*	2025 CP	2026	2027
Traitements et salaire	30,99	27,10	365,00	294,11		461,70	473,13	499,12
Biens et services	437,57	420,99	139,93	47,06		33,48	33,33	32,87
Subventions et transferts	269,26	257,15	374,34	433,21		419,47	339,00	335,63
Investissement	93,80	50,67	281,81	-		666,33	659,59	753,81

### - Prévisions des coûts des actions

Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense les prévisions de 2025

Action		Dépenses de Personnel	Biens et services	Transferts Courants	investissements
CA		2025	2025	2025	2025
31	Prise en charge spécialisée	-	-	-	-
32	Services d'appui à la prise en charge	-	-	-	-
33	Formation - Recherches	-	-	-	-

### - Effectif total du programme

Programme de Soins de Référence et Soins Spécialisés	Effectif 2024	% du total du ministère
	1317	14%

## 3.4. Programme de Solidarité et Accès aux Soins :

### - Descriptif:

Le Programme Solidarité et Accès aux Soins vise à réduire les inégalités en matière de santé en garantissant un accès équitable aux soins pour tous, en particulier pour les populations vulnérables et défavorisées. Le but est d'éliminer les barrières financières, géographiques et sociales qui entravent l'accès aux soins de santé. Ce programme est essentiel pour garantir que le droit à la santé soit respecté et pour créer un système de santé inclusif, capable de répondre aux besoins de tous les membres de la société.

### - Lien avec la stratégie du département

*PNDS axe 4*

## - Objectifs

- 1) Assurer l'accès aux soins pour tous : Garantir que chaque individu, indépendamment de sa situation économique ou sociale, puisse bénéficier de soins de santé appropriés.
- 2) Réduire les inégalités en santé : Cibler les populations les plus vulnérables pour assurer une couverture sanitaire complète.
- 3) Promouvoir la protection sociale en santé : Renforcer les systèmes de couverture et d'assurance maladie universelle et équitable.
- 4) Sensibiliser et éduquer les communautés : Informer les populations sur leurs droits en matière de santé et sur les services disponibles

## - Réalisation et Prévisions des coûts du programme

Présentation des crédits du programme par nature économique de dépense pour la période allant du 2021-2027

Libellé partie	2021	2022	2023	LFR2024	2025 CE*	2025 CP	2026	2027
Traitements et salaire	-	-	-	-		31,00	31,77	31,00
Biens et services	91,85	92,53	412,02	429,02		367,81	366,23	367,81
Subventions et transferts	39,07	36,95	243,99	459,65		549,08	443,74	549,08
Investissement	34,45	129,12	6,60	-		20,00	19,80	20,00

## - Prévisions des coûts des actions

Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense pour les prévisions de 2025

CA	Action	Dépenses de Personnel	Biens et services	Transferts Courants	Investissements
		2025	2025	2025	2025
41	Prise en charge	31,00	305,49	340,00	-
42	SAMU et Ambulance	-	15,50	-	-
43	Urgences	-	-	136,08	20,00
44	Sécurisation des stocks	-	46,82	73,00	-

## - Effectif total du programme

Programme de Solidarité et Accès aux Soins	Effectif 2024	% du total du ministère
	100	1%

## TITRE 77 : Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille

### 1. Présentation Générale Ministère

Le Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille est chargé d'assurer la solidarité nationale, la protection sociale des groupes vulnérables et la promotion de leurs droits y compris les personnes handicapées, la sauvegarde de la famille et le bien-être de l'enfant, ainsi que la promotion de la femme et sa pleine participation au processus décisionnel et à celui au développement économique et social.

Son administration central est constituée de quatre directions thématiques : la Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, la Direction des Personnes et du Genre et la Direction de l'Enfance

Deux programmes nationaux spécifiques sont institués auprès du Ministère : Le programme de développement de l'enseignement préscolaire (en cours d'être érigé en agence nationale de promotion de de l'enseignement préscolaire) et le programme de lutte contre la malnutrition.

En plus de ces programmes des cellules sont mises en place notamment celle de la Navagha et celle de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles

### 2. Articulation de la stratégie départementale avec la SCAPP

Le ministère s'inscrit dans la SCAPP en visant à renforcer l'inclusion sociale, à améliorer la résilience des groupes vulnérables, et à favoriser l'accès des femmes et des jeunes aux opportunités économiques. Ses objectifs globaux incluent la promotion de la solidarité nationale, l'autonomisation des femmes, la protection des enfants, et le soutien aux familles.

### 3. Architecture Programmatique

Le MASEF est organisé en quatre programmes majeurs :

#### 3.1. Programme Support

Le programme Support regroupe les charges transversales pour la réalisation de plusieurs programmes.

Il comprend un ensemble de fonctions et d'activités liées à l'administration, qui sont principalement le pilotage, la gouvernance, la gestion des ressources humaines, la logistique, les affaires financières et juridiques ainsi que les achats publics et la communication.

#### - Descriptif:

Le programme support a pour objectif le soutiens des programmes métiers afin d'atteindre leurs objectifs. Sa finalité est essentiellement l'appui pour la mise en œuvre des programmes

Métiers, et améliorer la gouvernance des finances publiques, en assurant la gestion administrative et la coordination des actions du ministère.

### - Objectifs

Améliorer la gestion administrative et la coordination des activités du ministère.

### - Réalisation et Prévisions des coûts du programme

Présentation des crédits du programme par nature économique de dépense pour la période allant du 2021-2027

Libellé partie	2021	2022	2023	LFR2024	2025 CE	2025 CP	2026 CE	2026 CP	2027 CE	2027 CP
Traitements et salaire	88,05	103,82	117,10	52,99		102,93		105,48		111,27
Biens et services	67,84	77,49	104,32	118,29		96,96		96,54		95,20
Subventions et transferts	-	-	-	5,00		5,00		4,04		4,00
Investissement	-	-	-	-		5,00		6,30		6,20

### - Prévisions des coûts des actions

Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense pour les prévisions de 2025

Action		Dépenses de Personnel	Biens et services	Transferts Courants	Investissements
CA		2025	2025	2025	2025
11	Gestion administrative	102,93	37,10	-	5,00
12	Pilotage et coordination	-	59,86	5,00	-

### - Effectif total du programme

Support	Effectif 2024	% du total du ministère
	290	36%

### 3.2. Programme : Développement et Protection de l'Enfance

#### - Descriptif:

Le programme couvre deux volets : Protection et de développement de l'enfance. Le premier volet porte sur les mesures législatives, politiques et programmatiques notamment l'élaboration et la mise en œuvre du code général de l'enfance, l'élaboration d'une stratégie nationale de protection de l'enfance, la mise en place d'un système national de protection axée sur le CNE, les tables régionales, le Centre de protection et d'intégration sociale des enfants et ses antennes régionales et le Centre de promotion et de formation des enfants handicapés. Le deuxième volet portant sur le développement de l'enfance est axée sur la prévention de la malnutrition des enfants de moins de 05ans et le développement d'une offre préscolaire ancrée dans la sphère des familles vulnérables.

#### - Lien avec la stratégie du département

Le département adresse des réponses appropriées à travers la SNPE, le plan stratégique de développement du préscolaire et le programme national de lutte contre la malnutrition

#### - Objectifs

Une inclusion sociale

Accès à l'éducation & formation

#### - Réalisation et Prévisions des coûts du programme

Présentation des crédits du programme par nature économique de dépense pour la période allant du 2021-2027

Libellé partie	2021	2022	2023	LFR2024	2025 CE	2025 CP	2026 CE	2026 CP	2027 CE	2027 CP
Traitements et salaire	16,95	24,28	25,72	46,59		59,54		61,01		64,36
Biens et services	18,82	91,33	82,12	108,62		89,36		88,97		87,74
Subventions et transferts	-	5,07	4,02	9,50		24,10		19,48		19,28
Investissement	5,21	36,12	3,45	10,80		16,00		20,15		19,85

#### - Prévisions des coûts des actions

Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense pour les prévisions de 2025

Action		Dépenses de Personnel	Biens et services	Transferts Courants	Investissements
CA		2025	2025	2025	2025
21	Développement de l'enfance	30,00	60,38	14,50	12,00
22	Protection de l'enfance	29,54	28,98	9,60	4,00

- **Effectif total du programme**

Développement et Protection de l'Enfance	Effectif 2024	% du total du ministère
	211	26%

### 3.3. Programme Promotion Féminine, Genre et Bien-être Familial

- **Descriptif:**

Ce programme regroupe les crédits consacrés à la promotion du statut de la femme dans les domaines, social, économique et politique, sur l'instauration de l'équité et la lutte contre toutes les formes discriminations fondées sur le sexe.

- **Lien avec la stratégie du département**

Mise en œuvre de la stratégie nationale d'institutionnalisation du genre en Politique de la famille axée sur la stabilité et le bien-être familial

- **Objectifs**

Les objectifs stratégiques du département portent sur l'autonomisation des femmes et des filles et la lutte contre les discriminations et les violences à leur égard en conformité avec le chantier de la SCAPP: Participation citoyenne, femme et lutte contre les discriminations genre

- **Réalisation et Prévisions des coûts du programme**

Présentation des crédits du programme par nature économique de dépense pour la période allant du 2021-2027

Libellé partie	2021	2022	2023	LFR2024	2025 CE	2025 CP	2026 CE	2026 CP	2027 CE	2027 CP
Traitements et salaire	16,95	24,28	25,72	46,59		59,54		61,01		64,36
Biens et services	18,82	91,33	82,12	108,62		89,36		88,97		87,74
Subventions et transferts	-	5,07	4,02	9,50		24,10		19,48		19,28
Investissement	5,21	36,12	3,45	10,80		16,00		20,15		19,85

## - Prévisions des coûts des actions

Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense pour les prévisions de 2025

Action		Dépenses de Personnel	Biens et services	Transferts Courants	Investissements
CA		2025	2025	2025	2025
31	Intégration genre	-	5,37	-	0,50
32	Protection des femmes	13,50	38,65	31,14	6,00
33	Stabilité familiale	4,50	13,38	-	-

## - Effectif total du programme

Promotion Féminine, Genre et Bien-être Familial	Effectif 2024	% du total du ministère
	71	9%

### 3.4. Programme Protection Sociale et Assistance aux Personnes Handicapées

#### - Descriptif:

La protection sociale et la promotion des personnes handicapées constituent des missions fondamentales du département à travers des visions politiques et stratégiques définies par la première génération de la stratégie nationale de protection sociale et par la Stratégie Nationale de Promotion des Personnes Handicapées élaborée en 2021 actuellement en cours d'amélioration pour assurer une plus grande inclusion des thèmes relatifs à l'handicap. A ce titre le département met en œuvre plusieurs programmes destinés à l'assistance sociale des groupes sociaux les plus vulnérables notamment les malades chroniques, les dialysés indigent à travers des transferts monétaires. Les personnes handicapées bénéficient de programmes spécifiques portant sur l'autonomisation fonctionnelle et économique, des transferts monétaires aux famille pauvres de personnes handicapées et aux enfants polyhandicapés. En plus un programme de formation et de protection sociale est mis en œuvre au profit des enfants handicapés à travers des services d'éducation spécialisés

#### - Objectifs

- Elaboration et diffusion du profil pays protection sociale
- Elaboration et la mise en œuvre de la stratégie de protection sociale
- Elaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale inclusive de promotion des personnes handicapées

- Promotion de l'autonomisation fonctionnelle et économique des personnes handicapées
- Promotion de l'accès des personnes handicapées aux services sociaux de base
- promotion de la participation des personnes handicapées (sphères de prise de décision et postes électifs)
- Protection et assistance sociale aux personnes handicapées
- Protection sociale des groupes les plus vulnérables (malades chroniques indigents, ménages pauvres dirigés par des femmes, personnes de troisième Age, les retraités, les étudiants issues des ménages)
- Mise en œuvre de programmes d'inclusion économique des groupes vulnérable

### - Réalisation et Prévisions des coûts du programme

Présentation des crédits du programme par nature économique de dépense pour la période allant du 2021-2027

Libellé partie	2021	2022	2023	LFR2024	2025 CE	2025 CP	2026 CE	2026 CP	2027 CE	2027 CP
Traitements et salaires	0,84	2,00	1,97	6,43		62,00		63,53		67,02
Biens et services	32,04	30,72	12,41	66,13		51,04		50,82		50,11
Subventions et transferts	146,98	164,27	164,14	305,36		340,53		275,20		272,46
Investissement	-	-	-	-		-		-		-

### - Réalisation et Prévisions des coûts des actions

Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense pour les prévisions de 2025

Action		Dépenses de Personnel	Biens et services	Transferts Courants	Investissements
CA		2025	2025	2025	2025
41	Appui aux malades indigents	45,59	39,50	190,75	-
42	Assistance sociale	-	10,22	115,50	-
43	Personnes handicapées	16,41	1,32	34,28	3,00

### - Effectif total du programme

Protection Sociale et Assistance aux Personnes Handicapées	Effectif 2024	% du total du ministère
	241	30%

## **TITRE 67 : Ministère Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances Chargé du Budget**

### **1. Présentation Générale du Ministère**

Selon les dispositions du décret portant l'organigramme du ministère de l'Économie et des finances : Le Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances chargé du Budget, exerce sous l'autorité du Ministre de l'Economie et des Finances, les attributions relatives à la préparation du budget de l'Etat et à son exécution.

Dans ce cadre, il est chargé de la gestion des finances publiques, notamment:

- La préparation et l'exécution du budget;
- La gestion budgétaire et la comptabilité publique;
- Les impôts et les douanes;
- La tutelle financière des entreprises publiques, des établissements publics et autres organismes nationaux dans lesquels l'Etat détient une participation au capital,
- La tutelle et la coordination du contrôle financier ministériel;
- La tutelle financière sur les collectivités territoriales.

Le Ministre délégué appuie le Ministre de l'Economie et des Finances, dans la limite des attributions qui lui sont déléguées, dans la conception et la conduite des réformes, dans la formulation des politiques et dans la préparation et la présentation des lois, notamment les lois de finances. Il accomplit toute autre mission que le Ministre de l'Economie et des Finances lui confie.

Il est en charge de:

La mise en œuvre de la politique budgétaire et fiscale et participe à la définition et au suivi de l'équilibre des comptes publics et de la stratégie pluriannuelle en la matière;

Le traitement des questions relatives à la politique des rémunérations, des pensions et des retraites des agents publics;

L'élaboration et de la mise en œuvre des règles relatives aux finances locales, en collaboration avec les départements et institutions concernés;

L'ordonnancement des crédits globaux inscrits au titre des dépenses communes, de la dette publique, des comptes spéciaux du Trésor et de la solde des fonctionnaires de l'Etat.

### **2. Articulation de la stratégie départementale avec la SCAPP**

Le ministère tire son orientation stratégique dans la stratégie de croissance accélérée et la prospérité partagée et à travers le schéma directeur du ministère en charge des Finances.

Selon la stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP), l'amélioration de la gestion des finances publiques passera par la mise en œuvre d'un ensemble de stratégies d'intervention, dont en particulier:

- La modernisation et la rationalisation du système fiscal;
- L'optimisation des dépenses de fonctionnement et d'investissement;
- La gestion optimale de la viabilité de la dette publique intérieure et extérieure;
- Le respect de procédures transparentes d'exécution des lois de finances;
- Le renforcement de la gestion axée sur les résultats et du contrôle citoyen dans la gestion des affaires publiques;
- L'intensification des contrôles a priori et a posteriori des services chargés de la réalisation des recettes et dépenses ainsi que des sociétés et établissements publics;
- Le renforcement des capacités des fonctionnaires des services financiers à travers des sessions de formation continue.

### 3. Architecture Programmatique

Le ministère est organisé en cinq programmes :

#### 3.1. Programme Support

##### - Descriptif :

Le programme Support regroupe les charges transversales pour la réalisation de plusieurs programmes.

Il comprend un ensemble de fonctions et d'activités liées à l'administration, qui sont principalement le pilotage, la gouvernance, la gestion des ressources humaines, la logistique, les affaires financières et juridiques ainsi que les achats publics et la communication.

##### - Lien avec la stratégie nationale

Ce programme s'inscrit dans le cadre du levier 3 de la SCAPP.

##### - Objectifs :

1. Améliorer la gestion administrative et la coordination des activités du ministère ;
2. Améliorer la gestion des ressources humaines ;
3. Optimiser les moyens allouer au fonction support et renforcer l'inspection interne ;

##### - Réalisation et Prévisions des coûts du programme

Présentation des crédits du programme par nature économique de dépense pour la période allant du 2021-2027

libellé partie	2021	2022	2023	LFR2024	2025 CE	2025 CP	2026 CE	2026 CP	2027 CE	2027 CP
Traitements et salaire	127,16	60,59	63,48	100,11		78,34		80,28		82,65
Biens et services	76,27	93,07	109,17	67,65		65,95		65,67		65,03
Subventions et transferts	0,55	1,22	-	12,00		21,50		17,38		21,29
Investissement	2,33	2,65	-	-		120,00		120,00		130,58

### - Réalisation et Prévisions des coûts des actions

Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense pour l'exécution 2023 et les prévisions de 2025

		Dépenses de Personnel	Biens et services	Transferts Courants	Investissements
CA	Année	2025	2025	2025	2025
11	Pilotage / coordination	78,34	20,22	20,00	120,00
12	Gestion Administrative	-	39,53	1,50	-
13	Contrôle interne des services	-	2,37	-	-
14	Renforcement des capacités	-	3,84	-	-

### - Effectif total du programme

Support	Effectif 2024	% du total du ministère
	211	5,7%

## 3.2 Programme : Budget

### - Descriptif:

Le programme Budget est chargé de l'élaboration des documents budgétaires et des projets de loi de finances dont il suit l'exécution, notamment en dépenses. Le programme est également chargé du suivi financier des établissements publics, des sociétés à capitaux publique et autres organismes dans lequel l'Etat détient une participation.

## - Lien avec la stratégie nationale

Ce programme s'inscrit dans le cadre du levier 3 de la SCAPP à savoir la Gouvernance dans toutes ses dimensions.

## - Objectifs

1. Appliquer les exigences des dispositions de la LOLF ;
2. Préserver la soutenabilité budgétaire ;
3. Améliorer la gouvernance et la performance des entreprises et établissements publics (EEP) .

## - Réalisation et Prévisions des coûts du programme

Présentation des crédits du programme par nature économique de dépense pour la période allant du 2021-2027

libellé partie	2021	2022	2023	LFR2024	2025 CE	2025 CP	2026 CE	2026 CP	2027 CE	2027 CP
Traitements et salaire	200,76	256,55	230,34	293,32		177,57		181,97		187,33
Biens et services	46,94	43,15	70,44	59,37		35,71		35,56		35,22
Subventions et transferts	-	-	-	-		-		-		-
Investissement	3,27	1,14	-	-		7,00		7,00		7,62

## - Réalisation et Prévisions des coûts des actions

Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépenses pour les prévisions de 2025

CA	Année	Dépenses de Personnel	Biens et services	Transferts Courants	Investissements
		2025	2025	2025	2025
<b>21</b>	Elaboration des documents budgétaires	153,42	11,06	-	-
<b>22</b>	Suivi de l'exécution budgétaire	-	2,74	-	1,00
<b>23</b>	Exercice de la tutelle sur les entreprises publiques	12,94	3,54	-	6,00
<b>25</b>	Réformes des finances publiques	-	-	-	-
<b>26</b>	Renforcement des capacités	4,32	11,24	-	-
<b>27</b>	Contrôle et surveillance du secteur des assurances	-	2,77	-	-

- **Effectif total du programme**

Budget	Effectif 2024	% du total du ministère
	456	17,0%

### 3.3 Trésor et Comptabilité Publique

- **Descriptif:**

Le programme Trésor et Comptabilité publique est chargé de la mobilisation des recettes publiques de l'État et des collectivités locales, il est également chargé de l'exécution de leurs dépenses conformément aux textes juridiques et à la réglementation en vigueur. Le programme prend en charge la tenue des comptes de la Caisse des dépôts et consignations, de la caisse des retraites, des collectivités locales et des établissements publics. Le programme a pour mission d'élaborer les règles de la comptabilité publique, la recherche et la gestion des moyens de trésorerie et la gestion du portefeuille de l'Etat.

- **Lien avec la stratégie nationale**

Ce programme s'inscrit dans le cadre du levier 3 de la SCAPP à savoir la Gouvernance dans toutes ses dimensions.

- **Objectifs**

1. Améliorer la mobilisation des Recettes non fiscales ;
2. Améliorer la qualité et le délai de paiement des dépenses de l'Etat ;
3. Améliorer la gestion des finances locales ;
4. Garantir la qualité comptable et assurer la reddition des comptes dans les délais ;
5. Améliorer la qualité des services.

- **Réalisation et Prévisions des coûts du programme**

Présentation des crédits du programme par nature économique de dépense pour la période allant du 2021-2027

libellé partie	2021	2022	2023	LFR2024	2025 CE	2025 CP	2026 CE	2026 CP	2027 CE	2027 CP
Traitements et salaire	288,82	359,92	361,65	271,98		332,55		340,78		350,82
Biens et services	101,29	76,17	85,99	65,09		52,75		52,53		52,02
Subventions et transferts	0,24	0,20	0,12	0,27		0,27		0,22		0,27
Investissement	3,03	0,56	3,82	-		2,00		2,00		2,18

## - Réalisation et Prévisions des coûts des actions

Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense pour l'exécution 2023 et les prévisions de 2025

CA	Année	Dépenses de Personnel	Biens et services	Transferts Courants	Investissements
		2025	2025	2025	2025
30	Modernisation de l'organisation et gestion des ressources humaines	-	41,38	0,27	2,00
31	Tenue des comptes	332,55	-	-	-
32	Amélioration de la gestion de trésorerie et de la dette intérieure	-	5,95	-	-
33	Rénovation du cadre comptable de l'Etat	-	3,29	-	-
34	Gestion du patrimoine de L'état	-	-	-	-
35	Réformes/ Renforcement des capacités	-	-	-	-
36	Modernisation des procédures et des échanges	-	-	-	-
37	Evolution du système d'information	-	2,14	-	-

## - Effectif total du programme

Trésor et Comptabilité Publique	Effectif 2024	% du total du ministère
	656	24,5%

### 3.4. Fiscalité

#### - Descriptif:

Le programme Fiscalité est chargé de l'établissement de l'assiette, du contrôle, de l'action en recouvrement et du recouvrement de l'ensemble des impôts et taxes prévus par le code général des impôts. Il est également chargé d'orienter, d'analyser et de suivre la politique fiscale en évaluant son impact économique et social.

#### - Lien avec la stratégie nationale

Ce programme s'inscrit dans le cadre des leviers 1 et 3 de la SCAPP.

## - Objectifs

1. Améliorer la qualité de la prestation de services ;
2. Lutter contre la fraude fiscale ;
3. Accroître le rendement des interventions des services de contrôle.

## - Réalisation et Prévisions des coûts du programme

Présentation des crédits du programme par nature économique de dépense pour la période allant du 2021-2027

libellé partie	2021	2022	2023	LFR2024	2025 CE	2025 CP	2026 CE	2026 CP
Traitements et salaires	211,35	211,10	217,53	205,25		222,97		228,49
Biens et services	24,50	38,19	52,52	48,16		53,04		52,81
Subventions et transferts	-	-	-	-		-		-
Investissement	5,18	-	-	-		12,00		12,00

## - Réalisation et Prévisions des coûts des actions

Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense pour l'exécution 2023 et les prévisions de 2025

CA	Année	Dépenses de Personnel 2025	Biens et services 2025	Transferts Courants 2025	Investissement s 2025
41	Mobilisation des recettes et recouvrement	221,75	16,16	-	-
42	Contrôle et surveillance	-	2,03	-	-
43	Réformes/ Renforcement des capacités	-	30,69	-	12,00
44	Promotion de l'investissement	1,22	3,59	-	-
45	Politiques Fiscales	-	0,56	-	-

## - Effectif total du programme

Fiscalité	Effectif 2024	% du total du ministère
	419	15,7%

### 3.5. Douanes:

#### - Descriptif:

Le programme Douanes est chargé de trois missions principales à savoir les missions économique, fiscale et surveillance.

- La mission économique : elle consiste à faciliter les échanges commerciaux, à encourager les investissements dans le pays et à participer au développement de l'économie nationale.
- Mission fiscale : elle assure la perception des droits et taxes douaniers sur les importations et exportations de marchandises.
- Mission de surveillance : elle vise à lutter contre la contrebande, les trafics illicites et contribue à la protection de l'environnement et à la sécurité des citoyens et de la société.

#### - Lien avec la stratégie nationale

Ce programme s'inscrit dans le cadre des leviers 1 et 3 de la SCAPP.

#### - Objectifs

- 1- Faciliter les opérations de dédouanement des marchandises;
- 2- Lutter contre la fraude commerciale et la contrebande, et améliorer le contrôle ;
- 3- Améliorer la gestion des marchandises ;
- 4- Améliorer les recettes douanières.

## 5- Réalisation et Prévisions des coûts du programme

Présentation des crédits du programme par nature économique de dépense pour la période allant du 2021-2027

libellé partie	2022	2023	LFR2024	2025 CE	2025 CP	2026 CE	2026 CP	2026
Traitements et salaires	149,07	305,54	316,08	305,97		330,51		338,70
Biens et services	235,63	59,54	83,10	76,98		76,98		76,65
Subventions et transferts	2,13	5,17	4,99	8,00		8,00		6,47
Investissements	-	-	16,45	-		68,00		68,00

## 6- Réalisation et Prévisions des coûts des actions

Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense pour l'exécution 2023 et les prévisions de 2025

		Dépenses de Personnel	Biens et services	Transferts Courants	Investissements
CA	Année	2025	2025	2025	2025
51	Contrôle et recouvrement de recettes douanières	330,51	74,98	-	18,00
52	Gestion Administrative	-	2,00	5,00	-
53	Suivi / évaluation	-	-	-	50,00
54	Coopération Internationale	-	-	3,00	-

## 7- Effectif total du programme

Douanes	Effectif 2024	% du total du ministère
	934	34,9%